
l'or. Par conséquent, le poids du métal employé ne saurait guère dépasser 4,000 francs, et le reste payera le travail des trois couronnes et l'ornementation.

En effet, on ne peut concevoir une tiare sans que les couronnes d'or ne soient relevées de brillants et de pierres précieuses, aussi la souscription est loin d'être close, et la tiare sera d'autant plus belle que les offrandes seront plus nombreuses. Il en vient non seulement de France, de Belgique, d'Espagne, mais de l'Amérique et de l'Australie ; cette tiare pourra donc bien se dire l'hommage du monde catholique à Léon XIII.

BIBLIOGRAPHIE

Actes Episcopaux

VALLEYFIELD, 16 juin 1902. — Circulaire au clergé.

- 1o Couronnement de Sa Majesté le Roi Edouard VII.
- 2o Retraite pastorale.

QUÉBEC, 16 juin 1902. — Circulaire au clergé.

- 1o Couronnement de S. M. le Roi Edouard VII.
- 2o Collecte à faire le 1er dimanche du mois d'août pour l'œuvre des Clercs.
- 3o Retraites pastorales.

NICOLET, 16 juin 1902. — Circulaire au clergé.

- Couronnement de S. M. le Roi Edouard VII.
-